

ENFANCE

SIGNATURE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

Le Centre Départemental de l'Enfance a pour objectif de participer aux missions de protection de l'enfance organisées et confiées par le service du Département d'Aide Sociale à l'Enfance. La protection des mineurs est en effet une de ses missions majeures. Il accueille ainsi des mineurs 365 jour par an, 24h/24h, et accompagne des jeunes de 18 à 21 ans dans le cadre des dispositifs jeunes insertion Manche.

Pour mener à bien ces missions, le Département attribue des moyens pour le fonctionnement des dispositifs que le Centre Départemental de l'Enfance met en œuvre. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens est alors signé pour une durée de cinq ans (2024-2028).



Centre Départemental de l'Enfance
de la Manche



JEAN MORIN
Président du conseil départemental
de la Manche

JESSIE ORVAIN
Présidente du Centre Départemental de
l'Enfance
Conseillère départementale en charge de
l'adoption et la protection de l'enfance

**vous convient à la signature du contrat d'objectifs et de moyens entre le
Département et le Centre Départemental de l'Enfance,**

le lundi 30 septembre à 17h00,

au Centre départemental de l'Enfance sis 1 rue du Pot d'Airain à Saint-Lô